L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien........$12 | payable d'avance.
Do. trois fois par semaine, $10

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 10 NOVEMBRE 1840.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

ELECTIONS DE LA LOUISIANE.
Selon les rapports positifs, la majorité de HARRISON est jusqu'à présent de
3636.
(☞Voir le tableau plus bas.)

ETAT COMPARATIF
DES VOTES EN JUILLET DERNIER, ET DE CEUX DONNÉS POUR LE PRESIDENT ET LE VICE-PRESIDENT
☞L'astérique indique les retours officiels.

	PAROISSES.	Harr.	V. B.	Whites	Loco.
1er. District Cong.	Plaquemines,	40	260	10	258
	Orléans,*	2691	1768	1793	674
	St.-Bernard*	173	91	74	211
	Jefferson*	250	83	272	67
	St.-Charles,*	63	33	10	41
	St.Jean-Baptiste,*	133	46	136	72
	St.-Jacques,*	279	37	108	19
	Ascension,*	216	218	237	158
	Lafourche Intérieure,*	638	44	280	22
	Assomption,	300	340	304	182
	Terrebonne,*	218	90	140	7
		3574	2912	3763	1782
				Marg.	Pou.
2e. District Cong.	Iberville*	234	180	163	164
	Ouest Baton-Rouge,*	180	84	184	73
	Est Baton-Rouge,*	391	268	306	279
	Est Feliciana,*	300	436	337	466
	Ouest Feliciana,		M 32	160	241
	Ste.-Hélène,		M 60	164	227
	Livingston,		M 16	130	141
	Washington,	M 18		149	116
	St.-Tammany,*	204	83	193	116
	Pointe-Coupée,*	142	131	117	106
		1483	1327	1833	1900
				M arg.	Wion.
3e. District Congressionnel.	St.-Martin,	M360		361	60
	Ste.-Marie,*	300	87	314	86
	Lafayette,	M 77		200	300
	St.-Landry,* / Calcasieu,*	936	436	535	300
	Avoyelles,	M 96		166	278
	Rapides,*	473	303	334	388
	Natchitoches / Caddo,			437	484
	Claiborne,			149	200
	Ouachita, / Union,			241	261
	Caldwell,		M 12	34	111
	Catahoula,	298	251	165	268
	Concordia*	270	118		
	Madison, / Carroll*	36 / 86	114	278	311
		2744	1262	3118	2334

RECAPITULATION
Des majorités de Harrison:
1er. District Congressionnel.......... 2102
2d. do do 166
3me. do jusqu'à présent........ 1368
3636

OHIO.
Par le steamer *Atalanta*, arrivé hier, nous apprenons que dans 22 comtés le général Harrison avait déjà obtenu un gain de 3000 voix sur le vote donné récemment à Corwin.

KENTUCKY.
A Louisville, la majorité pour Harrison était le premier jour de 941. On suppose qu'elle atteindra 1500.

On lit dans le *Charleston Courier*:
"La malle du Nord, due hier, n'est venue que depuis Weldon, Caroline du Nord.
"Nous avons reçu par des passagers le *New York Herald* du 30 et le *Baltimore Republican* du 31. Nous n'y trouvons rien d'important à signaler.
"La seule information qu'on ait pu recueillir concernant les élections de la Pennsylvanie, c'est que la ville de Philadelphie avait donné une majorité à Harrison, majorité dont on n'a pu préciser le chiffre."

La malle de l'Est n'est venue hier que depuis Charleston.

UN MOT SUR LES PRETENDUES FRAUDES DE NEW-YORK.
Nous avons pris la peine de lire toutes les pièces relatives aux prétendues fraudes électorales de New-York avant d'en entretenir nos lecteurs, ne voulant pas parler légèrement d'une chose aussi grave. Maintenant nous pouvons donc en parler en connaissance de cause.

Quelque temps avant l'élection de Novembre 1838, à New-York, le bruit courait que les partisans de l'administration avaient formé le projet de faire venir plusieurs centaines de votans frauduleux de Philadelphie. On eut alors l'idée de faire venir à New-York, une trentaine de Philadelphiens, appartenant à l'opposition, afin de pouvoir découvrir plus facilement par leur entremise les votans frauduleux que le parti de l'administration devait, disait-on, faire venir.

Un nommé Glentworth se rendit à Philadelphie à cet effet, et il amena à New York une trentaine d'individus pour surveiller les *polls*.

Après les élections, on parla bien vaguement, de fraudes électorales, comme il arrive presque toujours en pareil cas; mais bientôt il n'en fut plus question.

Tels sont les faits sur lesquels on a brodé, à force de calomnie, tout un acte d'accusation contre le parti de l'opposition.

Voici quelques détails de la manière dont on s'y est pris:

La place d'inspecteur des tabacs de New York avait été donnée par le gouverneur Marcy à un nommé Jonathan D. Stevenson, partisan exalté de l'administration. Prévoyant en 1838 qu'un gouverneur whig allait être élu, et que sa place lui échapperait infailliblement, Stevenson prit des arrangements secrets avec Glentworth, au moyen desquels celui-ci devait solliciter du nouveau gouverneur la place d'inspecteur des tabacs et en cas de réussite (réussite très probable parce que Glentworth était très-intrigant) en partager les émolumens avec lui.

Et en effet, le gouverneur Seward fut élu gouverneur en 1838, et Glentworth obtint la place d'inspecteur des tabacs dont il partagea les profits avec Stevenson.

Mais il paraît que, postérieurement, on a eu des données peu favorables sur le caractère de Glentworth qui a dû craindre sérieusement d'être remplacé. Stevenson, comme on pense bien, a partagé ces craintes et les a exploitées de son mieux; car c'est lui qui paraît avoir imaginé tout le plan de la conspiration.

Stevenson sait que Glentworth a fait le voyage de Philadelphie en 1838 pour amener quelques personnes dans le but de surveiller les *polls*, pour prévenir les fraudes du parti de l'administration, et, de concert avec quelques uns de ses amis politiques, il imagina de dénaturer ce fait en affirmant que les hommes amenés par Glentworth *ont eu la mission de voter*.

Il persuade à Glentworth que pour conserver sa place il est essentiel d'effrayer les meneurs du parti de l'opposition, et qu'il ira à Philadelphie sous le nom supposé de *Jarvis* pour voir lui même les personnes qui étaient allées à New York en 1838 et celles qui avaient contribué à les y envoyer. A cet effet, il se munit de quelques lettres de Glentworth le recommandant à ses amis de Philadelphie. Il parle d'obtenir des hommes pour les envoyer à New York *dans le même but* qu'en 1838, et il se fait écrire des lettres pour s'en faire des titres. Mais ces lettres ne prouvent qu'un fait qu'on n'a jamais cherché ni à cacher ni à nier, à savoir: qu'en 1838 on avait fait venir des Philadelphiens pour surveiller les polls.

Il résulte d'une déclaration de Glentworth faite sous serment devant un magistrat le 23 octobre "que "depuis un mois Stevenson, Benjamin F. Butler, avo-"cat des E. U., Jesse Hoyt, collecteur de la Douane "de New York et John W. Edmonds, tous agens ou "partisans zélés de l'administration, l'ont engagé à plu-"sieurs reprises à faire une déposition de nature à "impliquer le gouverneur Seward et les chefs princi-"paux du parti whig dans une accusation d'avoir ap-"prouvé des fraudes aux élections de 1838—

"Que ces personnes lui ont promis de le faire récom-"penser généreusement, s'il portait cette accusation "qui ferait le plus grand tort au parti de l'administra-"tion; que M. Butler et M. Hoyt l'ont particulière-"ment assuré qu'ils se croiraient obligés à partager "avec lui leur dernier *cent* et *leur dernier morceau de* "*de pain*—"

"Qu'on lui a offert de l'argent et le consulat du "Havre, l'assurant que M. Van Buren ne pourrait "rien refuser à un homme qui aurait tant contribué à "la réussite de sa cause.

"Qu'enfin il est convaincu qu'il a été la dupe d'une "combinaison infernale tendant à nuire au parti de "l'opposition, sous le prétexte de se faire conserver sa "place."

Ne voulant pas se contenter de promesses et ne pouvant obtenir rien de positif, Glentworth a enfin refusé de faire la démarche qu'on a exigée de lui. Alors Stevenson, agissant de concert avec les chefs du parti Buréniste, a fait un affidavit portant "qu'il tenait de "Glentworth que le parti de l'opposition avait fait ve-"nir des votans de Philadelphie."

Ainsi non seulement le fait qu'on veut établir n'est pas prouvé, mais il ne repose que sur un *oui dire* … [illegible]

Le *Courrier* a raison: l'on [illegible] pas la plaisanterie, et l'on y répond encore moins, surtout lorsqu'il lui arrive d'en porter avec elle un peu de bon sens et de raison. Le *Courrier* plus que tout autre doit s'en garder. Le bon sens, la raison, assaisonnées d'un peu de gaîté, qu'est-ce que cela en effet pour une feuille aussi grave que notre respectable confrère? Il a bien d'autres choses à faire qu'à s'occuper de pareilles misères! Il a par exemple à répéter ses protestations d'estime pour un journal dont il a naguères dénoncé, et Dieu sait avec quelle *énergie*, les écarts monarchiques!

Admirable retour des choses d'ici bas!

Ce journal, naguère si peu digne de foi, ce journal qui pouvait bien, selon le *Courrier* du mois d'août, être quelque peu vendu à quelqu'habile monarque européen, ce journal est, si l'on en croit le *Courrier* d'aujourd'hui, *juste, quoique sévère*! Il n'y a que des gens, doués d'une *persistance jésuitique*, qui puissent trouver un pareil changement d'opinion assez étrange! Qu'auraient dit des gens d'une franchise plus brutale? Le *Courrier* qui n'est atteint ni de surdité ni de *cataracte* intellectuelle, fera lui-même la réponse.

Le *Courrier* affirme que les fraudes commises dans le quatrième district de New York n'existent pas, "que les *journaux* de New York les ont démenties sur l'autorité de deux commissaires de l'enrégistrement, l'un whig et l'autre démocrate." Or savez vous ce que le *Courrier* entend par les journaux de New-York, c'est l'*Evening Post*, le plus audacieux des organes de l'administration, et le *Globe* n'existait pas; et l'*Evening Post* lui-même ne parle que d'un seul commissaire de l'enrégistrement! Regardez-y à deux fois d'abord, cher voisin, puis permettez-nous de ne pas croire aux articles des journaux de l'administration comme à des paroles d'Evangile. C'est bon pour vous, confrère!

NOUVEAU THEATRE AMERICAIN.
Le nouveau Théâtre Américain, rue Poydras, ouvre *ce soir*. Les directeurs ont engagé une excellente troupe et un bon orchestre. On se propose de donner à ce théâtre, dans le courant de la saison, des pièces dans le genre de celles des frères Franconi de Paris.

Le *Charleston Mercury*, journal ultra-Tory, termine un de ses articles, à propos du prétendu extra de l'Emancipateur, par le passage suivant que nous recommandons à la considération de quelques-uns de ses confrères de la Louisiane:

"Après réflexion, nous devons dire: "que cet extra est un faux, en déclarant à l'individu, quelqu'il soit, qui a pris la peine de le faire et de nous l'envoyer que nous le tenons pour un misérable."

La Législature de la Georgie s'est organisée le 2 du présent mois. M. Thomas Stocks a été élu président du Sénat et Charles J. Jenkins, orateur de la Chambre des Représentans. Tous les deux appartiennent à l'opposition.

La population du comté de Richmond, Georgie, est de 11,8[illegible] âmes.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.
ACADEMIE DES SCIENCES.
Séance du 31 aout.

Nous avons été témoin, il y a quelques jours, d'une opération dont il a été question aujourd'hui à l'Académie, et qui mérite que nous en entretenions nos lecteurs. Il ne s'agit plus cette fois seulement *d'une vingtaine* de muscles coupés sur un membre, mais de tous les muscles à peu près des quatre membres, dont la section a été opérée dans la même séance, sur un même individu par la méthode sous-cutanée; c'est, comme on voit, de plus fort en plus fort, et ce serait véritablement incroyable, si nous ne l'avions pas vu de nos yeux et si trente médecins et chirurgiens des deux mondes n'avaient pas assisté avec nous à cette prodigieuse opération; certes, si on nous eût raconté pareille chose il y a un an, si l'on était venu nous dire qu'en Chine, par exemple, l'art était arrivé au point de diviser impunément par le bistouri les masses musculaires et les tendons des quatre membres dans une seule séance, sans compromettre la vie, sans produire aucun accident, sans déterminer même un accès de fièvre, nous n'eussions pas manqué de reléguer ce conte parmi ceux des *Mille et une Nuits*. Fondé sur les principes scientifiques dont nous nous glorifions, le miracle du paralytique guéri par la parole du Christ nous eût paru moins merveilleux qu'une pareille tentative, et nous eussions comparé au supplice du chevalet et de la torture une semblable hardiesse chirurgicale.

Eh bien! nous pouvons le dire sans crainte, cette opération si extraordinaire, si incroyable, est maintenant entrée dans le domaine de la science; c'est presque chose vulgaire, et il n'est pas de semaine que nous ne soyons témoin de faits semblables.

Toutefois, nous avouons franchement que ce que nous avons vu, il y a quelques jours, dépasse tout ce que nous pouvions imaginer à cet égard; notre étonnement a été si bien partagé par des médecins et des chirurgiens du plus grand mérite et de la plus vieille expérience, témoins en même temps que nous de cette opération, que nous n'hésitons pas à exprimer ici nos impressions et notre surprise.

Que l'on imagine, en effet, un pauvre jeune homme de vingt-deux ans, d'une bonne famille, d'une intelligence développée, perclus de tous ses membres et condamné à une misérable existence, par suite d'une chute et d'une commotion du système nerveux arrivées dans son enfance, qui avaient mis tous les muscles de ses bras et de ses jambes dans un tel état de contraction, que ses quatre membres étaient repliés sur eux-mêmes, accolés au tronc et dépourvus de tout mouvement.

Après avoir inutilement essayé de tous les moyens que la mécanique emploie en pareille circonstance, et supporté avec le plus grand courage les tortures de l'extension forcée, dans l'espoir de reprendre l'usage de ses membres, ce malheureux est venu mettre entre les mains de M. Jules Guérin, pour tenter la dernière ressource qui lui restait, la section des muscles rétractés.

Confiant dans cette nouvelle méthode, et dans l'habileté de l'opérateur, c'est mardi dernier que nous l'avons vu, avec toute la résignation du désespoir, subir, en présence d'une foule de notabilités médicales, l'opération vraiment prodigieuse que nous allons raconter.

Nous ne chercherons nullement à donner une couleur dramatique à notre récit; mais il est impossible que la plus simple exposition des faits ne saisisse pas l'imagination.

Nous étions invités à dîner au bel établissement de la Muette avec plusieurs de nos confrères pour lesquels, il faut en convenir, la vue d'une *belle opération* était loin d'être une bonne préparation à se mettre à table. Il y avait bien là des chirurgiens de profession, tels que M. Arendt, chirurgien de l'Empereur de Russie, M. Mott, le plus célèbre opérateur de l'Amérique, notre compatriote Bégin, dont se glorifie le Val-de-Grâce, etc, etc., auxquels une longue habitude fait trouver une sorte de jouissance à voir accomplir avec sang-froid une longue et difficile opération. Mais pour M. Rayer, pour notre spirituel confrère Réveillé-Parise, pour M. Lévy, pour nous même, ce n'est pas sans émotion, sans un certain trouble dont le retentissement se fait surtout sentir à l'épigastre, que nous avons assisté au spectacle qu'il est temps enfin que je vous décrive.

A cinq heures donc nous étions au nombre de trente réunis autour du lit sur lequel le pauvre malade est bientôt placé nu, et où il ne peut de lui-même exécuter presque aucun mouvement.

M. Guérin nous fait en peu de mots l'histoire de sa vie et de son accident dont il porte les traces évidentes ainsi que des moyens de traitement qui lui ont été appliqués; après quoi sans aucune interruption et comme s'il s'agissait de lui couper les cheveux, l'opérateur avec cette résolution que donnent la conviction et l'expérience, exécute la section sous-cutanée des muscles et tendons des jambes, des cuisses et des bras sans hésitation et sans interruption, sans une seule plainte de la part du patient; et si vous êtes curieux de savoir exactement tout ce qui a été coupé à ce malheureux, si vous voulez connaître par leur nom, tous les muscles et tendons qui ont été divisés par l'instrument tranchant, en voici la liste et l'énumération parfaitement exacte:

Aux coudes.	Les deux biceps brachiaux	2
	Les deux ronds pronateurs	2
	Les deux radiaux antérieurs	2
	Les deux fléchisseurs communs superficiels	2
	Les deux petits palmaires	2
Aux avant-bras.	Les tendons isolés des deux cubitaux antérieurs	2
	Ceux des deux grands et petits palmaires	4
	Ceux des deux grands abducteurs du pouce	2
Aux deux genoux.	Couturier	2
	Les deux biceps cruraux	2
	Les deux demi-membraneux	2
	Les deux demi-tendineux	2
	Les deux droits internes	2
	Fascia lata	2
	Ligamens latéraux externes	2
Aux deux pieds.	Les deux tendons d'Achille	2
	Les deux jambiers antérieurs	2
	Les deux extenseurs communs	2
	Les deux extenseurs propres du gros orteil	2
	Les deux péroniers antérieurs	2

J'oubliais, au tronc, le *grand pectoral*, ce qui fait un total de QUARANTE-DEUX!!

Et à chaque section, on entendait le croc produit par le bistouri, comme s'il eût coupé les cordes tendues d'une basse ou d'une harpe! C'était à faire frémir; non pas que le patient exprimât la moindre plainte ou qu'il accusât une bien vive douleur; ou bien que l'opérateur témoignât la moindre hésitation ou que sa main parût fatiguée; ses instrumens seuls commençaient à s'émousser et menaçaient de refuser leur service: mais il était impossible de ne pas s'imaginer que l'on assistait à quelqu'un de ces effroyables supplices de torture, où le bourreau coupait l'une après l'autre, toutes les articulations d'une pauvre victime jusqu'à ce que, vaincue par la douleur, elle se reconnût coupable du crime qu'on lui imputait.

De l'aveu de tout le monde, M. Guérin a exécuté cette grande et scientifique opération avec un sang-froid, une habileté et une expérience dignes d'éloge; sa main ne s'est arrêtée, n'a même hésité devant aucune difficulté, tant les obstacles étaient bien calculés d'avance, en même temps que les moyens d'y remédier; mais il faut convenir aussi qu'il a eu affaire à un admirable sujet; on peut dire que c'est avoir du bonheur que de rencontrer chez le même individu, la confirmation de toute sa théorie des difformités, en même temps qu'un courage et une confiance sans bornes. Cette opération ne fait pas seulement honneur au chirurgien qui l'a entreprise, par la manière dont elle a été exécutée; mais c'est un fait d'une grande valeur pour les idées scientifiques de M. Guérin que nous exposerons d'une manière complète dans une autre occasion.

Après un pareil exemple, on conçoit combien il serait superflu de discuter encore les titres de priorité, relativement à la méthode de la section sous-cutanée des tendons et des muscles; que l'on réclame tant que l'on voudra cette priorité en faveur de tel ou tel chirurgien, et même des médecins vétérinaires pour … [illegible] généralisation dire fait, le plus [illegible] de la chirurgie moderne, appartient à M. Jules Guérin. Il en est de cette application comme de toutes les grandes découvertes, comme de l'auscultation et de la lithotritie, dont le germe était latent mais qui n'avait pas été fécondé avant les travaux de Laennec et ceux de M. Leroy d'Etiolles. Nous entrevoyons une foule de résultats du plus haut intérêt, découlant, pour le traitement des maladies chirurgicales en général, de cette doctrine mise en évidence par M. Guérin, et qui démontre l'innocuité des plaies faites d'une certaine manière et à l'abri de cette chimie organique si mystérieuse et si complexe qui se produit sous l'influence du contact de l'air avec nos tissus vivans. Mais laissons lui le soin de développer lui-même toute la fécondité de son principe; il a trouvé un riche sillon, il faut du temps pour l'exploiter.

Toujours est-il qu'après la grande opération que je viens de raconter terminée, le malade bien disloqué étant replacé dans son lit, il a fallu nous mettre à table comme si de rien n'était, et ma foi, je l'avoue à ma honte, nous avons réussi à fort bien dîner.

Ce n'est pas sans inquiétude que M. Rayer et moi nous nous sommes dans la soirée furtivement dirigés vers la chambre du malade pour compter les pulsations de ses artères et mesurer l'intensité de sa fièvre; mais il est décidé que toute notre science est vaine et que nos principes sont confondus: le malade n'avait pas plus de fièvre que vous et moi, ou plutôt c'était nous qui avions le pouls agité; quant à lui, il dormait d'un paisible sommeil, et nous avons eu beau revenir les jours suivans, il nous a été impossible de saisir la moindre apparence d'un accès de fièvre ou d'une inflammation; aujourd'hui les quarante plaies sont presque entièrement cicatrisées; les bras et les jambes sont déjà en partie rendus à leur direction naturelle, et le malade n'a ressenti aucune douleur sérieuse.

Encore une fois, si je ne l'avais pas vu de mes yeux, je ne le croirais pas; aussi je ne m'offenserai pas de l'incrédulité de mes lecteurs; mais qu'ils fassent comme moi, qu'ils aillent observer les faits, qu'ils les jugent, et leur opinion sera bientôt faite; c'est à quoi je ne manque pas depuis que je me suis intéressé à cette nouvelle conquête de notre art, et ce qui me permettra de vous rendre compte prochainement de ce que j'aurai vu relativement au traitement et à l'opération du strabisme. [Journal des Débats.]

REVUE DU MARCHÉ.
Nouvelle-Orléans, le 2 novembre 1840

LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES EN 1840 auront lieu comme suit, dans les divers Etats de l'Union.

NOMS DES ETATS.	Voix électorales.	Epoques des Elections	Ep. où les résultats nous parviendront
Ohio	21	30 oct.	18 nov.
Pennsylvanie	30	30 oct.	11 "
New-York	42	2, 3, 4 nov.	66 "
Virginie	23	2 "	11 "
Kentucky	15	2 "	14 "
Maine	10	2 "	16 "
Georgie	11	2 "	11 "
Indiana	9	2 "	14 "
Connecticut	8	2 "	14 "
New-Hampshire	7	2 "	14 "
Illinois	5	2 "	20 "
Missouri	4	2 "	12 "
Mississipi	4	2 "	6 "
Rhode-Island	4	2 "	15 "
Arkansas	3	2 "	16 "
Michigan	3	2 "	17 "
Louisiane	5	2, 3, 4 "	15 "
New-Jersey	8	3 "	14 "
Tennessee	15	3 "	14 "
Massachusetts	14	9 "	22 "
Maryland	10	9 "	20 "
Alabama	7	9 "	22 "
Vermont	7	10 "	24 "
Delaware	3	10 "	22 "
Caroline du Nord	15	13 "	20 "
Caroline du Sud	11	ep. 23 "	Législat.
Total des voix électorales	294		
Majorité absolue	148		

DERNIERES DATES

New York	oct 30	Liverpool	oct 4
Boston	oct 23	Londres	oct 3
Philadelphie	oct 30	Havre	sept 30
Washington	oct 30	Paris	oct 2
Baltimore	oct 30	Bordeaux	sept 12
Charleston	nov 2	Madrid	sept 22
Vera-Cruz	oct 8	Cadix	sept 8
Tampico	aout 1	Havane	nov. 2
Mexico	aout 27	Houston	oct 9

COMMERCIAL.
MARCHÉ MONÉTAIRE.
Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1840.

Espèces	7 à 8 pour cent prime
Billets de Banque des E.U.	du pair à 1 p.c.
Notes de la Trésorerie	2 à 3 do.
Souverains	$4 84 à $4 85
Doublons Espagnols	16 [illegible] à 16 [illegible]
do Mexicains	15 75 à 16
Américains	3 à 3 pour cent prime.

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS.
Lundi, soir, le 9 novembre 1840.

COTON—Les acheteurs se sont montrés mieux disposés aujourd'hui et près de 6000 balles ont été vendues au prix du cours en plein. Parmi ces opérations, nous mentionnerons les suivantes:—1100 balles Louisiane et Mississipi, à 9 1/4; 800 do. à 9 1/4, 714 do. à 8 3/8; 700 do. 8 1/4; 500 do. à 9 1/8; 800 do. à 7 7/8 et 8; 200 do. à 8 1/2, 100 do. à 7 3/4 et 190 des districts de l'ouest à 8 cents.

Correspondant à celle du Havre.
Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	7 à 7 1/4
Ordinaire,	8 à 8 1/4
Bon ordinaire,	8 1/2 à 8 3/4
Bon ordinaire et petit courant,	9 à 9 1/4
Petit courant et courant,	10 à 10 1/2
Bon courant,	10 3/4 à 11 1/4

Il y a eu de bonnes demandes aujourd'hui pour le sucre et 300 bts. ont été vendus pour l'exportation sur la levée à 5 1/4 cents. Nous signalons une nouvelle vente de 1[illegible]0 bts, sur une habitation à 5 1/2 cents. Nos cotes les plus élevées sont maintenant de 5 1/2 à 6 1/4 cents.

MELASSE—La mélasse est calme et les prix baissent. Nous avons entendu parler d'une vente d'environ 150 barils à 23 1/2 cents.

FARINE—Le marché de farine reste inactif, et nous ne croyons pas que les prix actuels puissent se maintenir—Nous connaissons des ordres pour 40,000 barils limités de 4 1/2 4 25 1/2 la plupart au premier prix. Dans ce moment il n'y a pas de demandes pour l'exportation. Nous cotons la farine superfine de $4 61 1/2 à $4 75.

CHANGE—Les traites sur New-York à 60 jours étaient plus fermes aujourd'hui, et de bonnes signatures se faisaient facilement au pair. Le change sterling reste de 8 à 8 1/2 pour cent de prime. [4 80 à 4 9 1/2 p. liv. sterling.] France, 5 1/2.

PRIX-COURANT DE LA HAVANE,
2 Nov. 1840.

PROVISIONS		Prix	Remarques
Bœuf légère et forte	don	[illegible]	
Harins blanc	bar	[illegible]	
Bœuf No 1 & 2 Prime et Mess	bar	[illegible]	
N York & Boston	bar	[illegible]	
Fumé	lib	[illegible]	
Beurre américain jaune	qtl	[illegible]	
d'Europe	do	[illegible]	
Chandelles moulées	qtl	[illegible]	
Blanc de Baleine	do	[illegible]	
Fromage américain	qtl	[illegible]	
Allemand	do	[illegible]	
Morue 50 liv.	qtl	[illegible]	
En boucaud	qtl	[illegible]	
Mais en grain		[illegible]	
Farine de Philadelphie et Balt.	bar	[illegible]	
N Orléans	do	[illegible]	
Jambons d'Europe	do	[illegible]	
Américain de l'est	do	[illegible]	
N-Orléans	do	[illegible]	
Macquereaux No 3	bar	[illegible]	
Huile française	ar	[illegible]	
Espagnole	do	[illegible]	
Porc en masse de l'est et mess	bar	[illegible]	
N-O leans	do	[illegible]	
Désossé	do	[illegible]	
Do en boites	do	[illegible]	
Porter de Londres	dou	[illegible]	
Pommes de terre	bar	[illegible]	
Raisins de Malaga	boit	[illegible]	
Riz	qtl	[illegible]	
Savon Castile	qtl	[illegible]	
Jaune	qtl	[illegible]	
Tabac du Kentucky en bouc.	qtl	[illegible]	
Thé de gunpowder	liv	[illegible]	
Vermicelle de Cadiz et Gênes	qtl	[illegible]	
Ferrures & Vins.			
Cognac	gal	[illegible]	
Genièvre de Hollande	dou	[illegible]	
d'Allemagne	do	[illegible]	
Ditto Dutch en pipes	gal	[illegible]	
Eau-de-vie Espagnole blanc	pipe	[illegible]	
Teneriffe en dame-jeannes	dem	[illegible]	
Vin de Bordeaux	bar	[illegible]	
en caisses	do	[illegible]	
Marseilles	bar	[illegible]	
Vinaigre Catalogne	pipe	[illegible]	
Champagne	do	[illegible]	
EXPORTATIONS.			
Aguardiente ou tafia	pipe	[illegible]	
Cochenille en depot	ar	[illegible]	
Café 1re qualité	qtl	[illegible]	
2me et 3me do.	do	[illegible]	
Triage	do	[illegible]	
Miel	gal	[illegible]	
Indigo en dépot	liv	[illegible]	
Bois de teintures, Campêche	qtl	[illegible]	
Mélasse par barillets	gal	[illegible]	
Sucre assorti, blanc / brun	ar	[illegible]	
blanc seul	do	[illegible]	
brun seul	do	[illegible]	
jaune	do	[illegible]	
Cigarres	mil	[illegible]	
Tabac des îles sous le vent	qtl	[illegible]	
Cire blanche	arob	[illegible]	
jaune	do	[illegible]	
Salsepareille de Hond en dépôt	qtl	[illegible]	

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.
Navire Niagara, Cole, Cork et un marché, S & J P Whitney
Cotton Planter, Pratt, New York, N D Chamberlin
Brick Cameo, Jarvis, Boston, J A Merritt

ARRIVÉS.
Bateau de remorque Mohican, Heaton, de la Passe Nord Est.
Bateau de remorque Swan, Limbert, des Passes.
Navire Hebrew, Whiting, du Havre, 12 sept. sur lest, au capit.
Navire Palmyra, Cushing, du Havre, sur lest, 9 sept. au capitaine.
Brick Francis P. Beck, Stackpole, en 14 jours de New York.
Brick Selma, Smith, de la Mobile, sur lest, au capit.
Brick Julia & Helen, Bartlett, en 17 jours de Baltimore, au capit.
Goel. Pilgrim, Allen, de Natchez pour Boston.
Goel. Levin Jones, Williams, de St. Marks, à A. Fisk.
Goel. Hero, McCornell, de la Havane, 4 novembre, à J. Rubira.
Steamer Atalanta, Byington, de Cincinnati.
" Feliciana, Jordon, du Bayou Sarah.
" Randolph, Wilson, de Yazoo City.
" Robt Fulton, Hooper, de Baton Rouge.
" Flying Dutchman, Ackerman, de Louisville.

MEMORANDA.
Mobile, 1er. nov., arrivés, brick Salvador, de la N-Orléans; goel. Water Witch, de.
3 nov. arrivés, goel. Urchin, de la N. O.
3 oct. arrivés, brick Theone, de la N. Orléans; brick Decatur, de.
A la Havane pour ce port, le 2 nov.—Bricks, Dan, Webster; Calvin; goel. Planter et Tasso.

DEMANDE pour un maître d'anglais—On cherche un maître d'anglais, sachant parler français, pour une institution située dans la paroisse St. Jean Baptiste. Pour les conditions, s'adresser chez E. Johns & Co., encoignure des rues St. Charles et de la Commune. 10 nov—6

INSTITUTRICE—Une dame occupée depuis plusieurs années à faire l'éducation particulière des demoiselles et qui enseigne le français, l'anglais et la musique, désire se placer dans une famille. S'ad. maison rue du Canal No. 1[illegible]. 9 nov—1

☞L. A. LEVY, Jr., a transporté son bureau rue de la Douane, No. 30, près de la rue de Chartres. 10 nov

☞GOODMAN, LEVY & Co., en liquidation, ont transporté leur bureau au No 30, rue de la Douane, près de la rue de Chartres. 10 nov

☞AVIS—Le navire paquebot SHAKESPEARE, capt. Minor, de New York, est en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la levée. [illegible] Agent.

FORMATION DE SOCIETE.
LES soussignés ont formé une société pour l'exercice des affaires de courtage, sous la raison d'ALEXANDER & DOUGLASS. Ils offrent leurs services au public. Leur office est rue Poydras, no. 12.
JOHN ALEXANDER,
10 nov R. H. DOUGLASS.

ALEXANDER ET DOUGLASS,
Courtiers de Navires.
Rue Poydras, no. 12, à la Nouvelle-Orléans.
Références à la Nouvelle-Orléans,
MM. J. W. Zacharie & Co. — MM. Abijah Fisk.
H. Gruning & Co. — Thomas Gynard.
Burke, Watt & Co. — J. A. Merrison.
J. Robert & Co. — J. Castillo.
Van Wyck & Co. — G. Blanchard.
Cucullu, Lapeyre & Co. — L. Matthews.
Joseph Landis & Co. — Henry Tete.
Hier & Stoever. — J. E. Summer.
Benjamin Dangliast, esq.
R. D. Tucker, de Boston.
George Douglass, de New-York.
Mess. J. B. McIlvaine et Son, de Philadelphie.
J. J. Fisher, de Baltimore.
Chs. Edmondston, de Charleston.
Mess. F. Sorrell & Co., de Savannah. 10 nov

MADAME DUBALEN prévient les Dames de la Nouvelle Orléans qu'elle fera jeudi prochain, le 12 courant, l'ouverture de son magasin de modes et nouveautés, rue Royale, No. 152. Elle a reçu par les derniers arrivages, un assortiment d'articles de nouveauté de Paris, des dernières modes, qu'elle offre à vendre à des prix réduits. 10 nov—3

PAPETERIE, LIVRES, &c.
LES soussignés, ayant successivement reçu par les navires Ohio, Renown, Swan, Walter de Philadelphie, Nashville, Arkansas, Britannia de New York et Deucalion de Boston leurs envois accoutumés de marchandises, offrent à vendre un grand et superbe assortiment de papeterie et fournitures de bureaux, consistant en:
Papiers de tous genres, grandeurs et qualités,
Livres blancs de comptoirs,
Encres et fluids de divers couleurs et qualités,
Plumes de Cigne, d'oies, allemandes, anglaises et Hudson Bay.
Do. en acier de Perry, Gillot et autres,
Cires et pains à cacheter d'Angleterre, de toutes les couleurs.
Machines à copier complètes, anglaises et américaines.
Encriers patentés de Perry à filtre, en metal, acajou et verre taillé pour comptoirs; do en bois de Rose, ébène et bronze pour bureau, do en verre et bois d'ébène pour voyage.
Articles pour dessin, consistant en instrumens de mathématique, compas d'ingénieurs, crayons, pinceaux, couleurs en pains, do en boites élégantes et simples, Bristol Boards, albums, etc. outre une grande quantité d'autres articles de Papeterie.
AUSSI:
Un assortiment complet de livres de jurisprudence français et anglais, parmi lesquels se trouvent le Code Civil et celui de Pratique de la Louisiane, le Digeste de Slidell, les Rapports du Juge Martin condensés, complets en 4 vol., les Statuts de l'Etat du Mississipi, les Rapports de Howard du même Etat, la Nouvelle Recopilacion par White, le Dictionnaire de Jurisprudence par Bouvier, etc., un grand nombre de livres de médecine scientifiques et élémentaires français, anglais et allemands.
☞L'office d'imprimerie, ainsi que l'attelier de reliure, étant fourni de matériaux frais, sont en mesure d'exécuter toute commande qu'on voudra confier à la maison à entière satisfaction.
☞Les prix seront très modérés.
E. JOHNS & Co.,
Encoignure St. Charles et Commune vis à vis l'hôtel St. Charles. 10 nov

A LOUER. Les Magasins situés au dessous de l'Hôtel St. Charles, actuellement occupés par M. Gibson, pour un reading room. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à la Banque de la Bourse. 10 nov

BANQUE DE CARROLLTON—Avis—Une assemblée ajournée des actionnaires aura lieu lundi prochain, le 11 courant, à 3 1-2 heures p. m. au local de la banque, dans la rue du Canal.
10 nov JN. NICHOLSON,

HUILE D'OLIVE, Savon français &c., en debarquement du brick Mexican:
300 paniers huile d'olive, marque Plagnol,
300 do do do d'Escugie,
40 caisses savon français,
100 do salaisons assorties,
A vendre par S. LATAPIE,
10 nov No. 41, Vieille Levée

VINS, LIQUEURS, &c. &c.
43 barriques vieux vin Pauillac, Médoc,
24 ditto ditto St. Julien Médoc,
40 demi ditto ditto,
230 barriques vin de Marseilles, marque Bargasse, Ligier, Bedford, &c.
50 caisses liqueurs assorties, cruchons porcelaine,
15 ditto ditto figures en porcelaine,
300 ditto ditto de Champion, Forestier,
21 demi et quarts de pipes de vieille eau de vie,
A vendre par S. LATAPIE. 10 nov.

LE Soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, en debarquement du navire Mexican, capitaine Pulcifer, venant de Marseilles.
625 paniers huile d'olive, bouteilles 24 onces, Plaignol,
200 do do par 24 demi bouteilles do.
40 caissons olives,
100 caissons capres,
50 caissons cornichons,
50 caissons anchois,
10 caissons anchois à l'huile,
41 barriques vin rouge,
6 pipes do
100 mille bouchons
10 nov—3 THEOPHILE BARBANCEY, 21, Conti.

ASPHALTE.
B. COCHEY a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtisses, qu'il a réduit de 40 cents le prix de son asphalte pour magasins, cuisines, écuries, trottoirs et banquettes.
Ainsi le yard est fixé à $1 50 au lieu de $2 qui était leur ancien prix, et qui est encore *le prix actuel de ses concurrents*. Terrasses couvertes en asphalte $1 la yarde, [illegible] à la yarde.
☞Bureau office, No. 4, Passage de la Bourse. 10 nov

PLOMB—450 saumons, à vendre par
10 nov WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

SACS de Pitre—40 balles, à vendre par
10 nov WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

PORC—40 barils, mess et 25 prime, à vendre par
10 nov WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

TABAC—50 caisses tabac manufacturé, à vendre par
10 nov WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

CAFE DE JAVA—Vieux gouvernement, à vendre par
10 nov N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

CORDES du Nord, de qualité supérieure, à vendre par
10 nov GEO. GREEN & BRO., 6, rue Gravier.

HUILE de Sperm blanche en magasin et à vendre par
10 nov N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

TRAITES sur New York et Boston, à vendre par
10 nov WILLIAM G. HEWES & Co.

REÇU et à vendre par le soussigné—Une caisse Mouchoirs Madras, belle qualité.
10 nov E. FERRET, 58, Toulouse.

SUC de limon—10 barils suc de limon en débarquement et à vendre par
10 nov J. METGE, 1[illegible]9 Royale.

CAPSULES Gelatineuses—3 grosses de boites capsules gelatineuses, à vendre par
10 nov J. METGE, 1[illegible]9 Royale.

TOILE D'EMBALLAGE, de Dundee, de 40 à 47 pouces de largeur, de qualités très fortes, à vendre en lots au gré des acheteurs, par GEO. GREEN & BRO.
10 nov 6, rue Gravier.

SACS de Pitre—50 balles de diverses dimensions, en debarquement et à vendre par GEO. GREEN & BRO.
10 nov 6 rue Gravier.

SAVON—100 caisses en debarquement du trois-mâts Fairfield, à vendre par N. D. CHAMBERLIN.
10 nov 75, rue des Magasins.

HUILE de Tanneurs en debarquement du trois-mâts Fairfield, à vendre par N. D. CHAMBERLIN.
10 nov 75, rue Magasins.

BEURRE de Goshen, en débarquement du Champlain, à vendre par N. D. CHAMBERLIN.
10 nov 75, rue des Magasins.

TOILE et Cordes d'Emballage—Un assortiment considérable de toile de Dundee, de l'Inde et de Russie et de corde du Kentucky, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 rue Gravier.
10 nov

CASQUETTES—40 caisses casquettes, pour hommes et pour enfants, en drap, peluche et en peau, le tout récemment reçu et à vendre par L. A. LEVY, Jr., 30, Douane.
10 nov

TOILE à Chemises blanchie, supérieure 4-4—15 caisses, à vendre par L. A. LEVY, Jr.,
10 nov 30, Douane.

DENIMS d'YORK—20 caisses, en magasin et à vendre par L. A. LEVY, Jr.,
10 nov 30, Douane.

SUCRE Raffiné—40 caisses de qualité supérieure, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
10 nov 24, Douane.

BŒUF—49 barils bœuf du Nord, en debarquement et à vendre par G. BEDFORD & BECK,
10 nov 24, Douane.

CIGARES Américains—10 milliers en boites de 250, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
10 nov 24, Douane.

MAGASINAGE—On demande à prendre 1000 barils en magasin, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.
10 nov

SAUMONS de plomb—650 saumons en debarquement du steamer Elbo, à vendre par
10 nov FIELD & Co. 78 Bienville.

MOUTARDE de Londres en debarquement du trois-mâts Oceola, à vendre par
10 nov FIELD & Co. 78 Bienville.

SUCRE—100 boucauts sucre nouveau prime, sur les habitations, à vendre par
10 nov FIELD & Co. 78 Bienville.

CHARBON de Cannel en boucauts en debarquement du navire Sheffield, de Liverpool, à vendre par
10 nov KOHN, DARON & Co.

MOUCHOIRS DE MADRAS—5 caisses, à vendre par CLASON & VLES,
10 nov 47, rue de Chartres

CHAUSSETTES bleues—3 caisses à vendre par CLASON & VLES,
10 nov 47, rue de Chartres

VELOURS de soie—10 caisses velours de soie noir et de couleur à vendre par CLASON & VLES,
10 nov 47, rue de Chartres

HUILE et Chandelles—Huile de sperm d'hiver et d'automne; huile de baleine blanchie, et chandelles de blanc de baleine de New-Bedford, de Nantucket, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
10 nov 25, rue Gravier.

LIQUEURS du Pays—100 barils genièvre et eau-de-vie, du pays, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
10 nov 25, Gravier.

TOILE d'Emballage de l'Inde—40 balles de 47 pouces de largeur, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
10 nov 25, Gravier.

THE—20 1/2 coffres thé impérial et poudre à canon, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
10 nov 25, Gravier.

LIQUEURS—30 caisses liqueurs assorties, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
10 nov 25, rue Gravier.

BŒUF NOUVEAU—100 barils prime marqué; 40 do do mince; 40 do de rond à do; 10 1/2 barils Bœuf frappé; de langues, à l'inspection et à vendre par MAHARD & BROTHER,
10 nov 38, Nouvelle Levée.

LARD—40 boucauts plats-côtes de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BROTHER,
10 nov 38, Nlle-Levée.

PORC—200 barils porc clair, mess et autres qualités, à vendre par MAHARD & BROTHER,
10 nov 38, Nlle-Levée.

BEURRE—130 barillets et frequins beurre de l'Ouest, à vendre par MAHARD & BROTHER,
10 nov 38, Nlle-Levée.

WHISKEY—50 barils Whiskey rectifié de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BROTHER,
10 nov 38, Nlle-Levée.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne de chez le soussigné à Gretna, la mulâtresse LOUISE, taille de 4 pieds et 8 pouces, teint clair cheveux tirant sur le beau, parlant français et anglais, âgée d'environ 18 à 19 ans, ayant appartenu ci-devant à Mr. Carvilliot: elle avait avec elle son enfant mulâtre âgé de trois mois; elle a été vue près du Ferry de la quatrième municipalité du côté de Gretna. S'adresser à Pierre Fèvre, encoignure Tchoupitoulas et Union, ou chez le soussigné à Gretna.
10 nov—3 BERNARD MUNCH.

VINAIGRE, Graisse et Bœuf—A vendre au comptant—30 barils Vinaigre, 1ère qualité, quelques barils de graisse et de bœuf salé, pour clore une consignation.
9 nov WM. BERGER, rue St. Louis, No. 13.

MARCHANDISES ayant droit au drawback—Châles fonds rouge avec bordure imprimée, mouchoirs imitation madras, calicos imprimés sur fond rouge; mousselines brodées en couleurs, mouchoirs de poche imprimés; mousselines brodées au tambour, etc., à vendre par
9 nov—6 BOURRY D'IVERNOIS, 29 Chartres.

MOUSSELINES suisses unies, brodées, mille-fleurs et à pois, cols brodés en passé, fichus [illegible]
9 nov—6 BOURRY D'IVERNOIS, 29 Chartres.

MARCHANDISES sèches à vendre par colis; châles prussiens imprimés, fonds couleurs; merinos français de diverses qualités, [illegible] BOURRY D'IVERNOIS, 29 Chartres.

CHAUX, Briques, Sable, Bois de Chauffage, etc.—[illegible]
CH. GUESNARD. 21 oct

☞[illegible] ont transporté leur bureau au No. 20 [illegible]

[illegible] Par ordre de la Cour, ce 7 Novembre 1840.
P. [illegible], Député greffier. 10 nov—3

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge, No 1377—J. [illegible] contre ses créanciers—La cession de biens du pétitionnaire est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue dans l'étude de H. B. Cenas, not. pub., lundi le 14 décembre prochain, pour y délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Il est en outre ordonné que J. F. Pepin soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la cour—Bureau du greffier, le 7 novembre 1840.
10 nov—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—9 Novembre 1840—No. 13[illegible]—A. Marzoni contre ses créanciers et les créanciers de A. Marzoni et Co.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de A. Marzoni & Co., il est ordonné que les dits créanciers se réuniront dans l'étude de Jh. Cuvillier, notaire public, le 23 novembre 1840, pour y délibérer sur les affaires dudit insolvable, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues.
Par ordre de la cour,
Bureau du Greffier, le 9 Novembre 1840.
10 nov—3 ARMAND PITOT, greffier.

CHARGEMENT DE MARSEILLE.
EN débarquement du brick Mexican de Marseille, et à vendre par Geo. Gaven & Brothers, 66, rue Gravier.
400 barriques vin rouge, marques de Bargasse et Anouilh.
600 paniers huile d'olive,
50 caisses vin muscat,
4 balles bouchons,
50 caisses sucre rafiné,
40 jarres assorties,
60 macaronis,
6000 sangsues. 9 nov

INSTRUCTION PUBLIQUE.
MRS. H. E. L. RYDER, de l'Université de Londres, & CHS LOUIS PARMANTIER, ex-professeur de littérature française, à l'Université de New-York, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent d'établir rue Carondelet, au coin de la rue de l'Union, un pensionnat pour les jeunes gens.
L'Etablissement sera ouvert le 16 courant.
S'adresser pour avoir des prospectus, chez les principaux libraires de la ville. 9 nov—6

LANGUES FRANÇAISE ET ANGLAISE.
H. E. L. RYDER de l'Université de Londres, et Chs. L. PARMANTIER, ex-professeur de littérature française à l'Université de New York, commenceront leurs classes du soir pour l'étude de ces deux langues le 16 courant. Les personnes qui désireraient en faire partie sont priées de vouloir bien se faire inscrire rue Carondelet, au coin de la rue de l'Union. 9 nov—6

RIZ—30 tierçons riz nouvellement battu, à vendre par
9 nov LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas.

PIPES de nègres, grandes, écossaises, à vendre par
9 nov HAGEDORN & CRAMER.

INDIENNES du pays, à vendre par
9 nov HAGEDORN & CRAMER 50 Royale.

POIVRE—100 sacs poivre de Sumatra, noir, à vendre par
9 nov BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

HARICOTS—200 barils haricots blancs, à vendre par
9 nov BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

TRAITES sur Philadelphie, à vue, à vendre par
9 nov—3 J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

AVOINE—100 sacs avoine, en magasin et à vendre par
9 nov BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

MAIS—90 sacs, à vendre par
9 nov BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

AVIS—Un moulin à sucre oriental, à vendre par
9 nov ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti.

CAFE—300 sacs café Rio, prime vert, à vendre par
9 nov BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

MAIS—1500 sacs maïs jaune, à vendre par
9 nov JOSEPH LANDIS & Co.

BŒUF prime—40 barils bœuf prime, à vendre par
9 nov JOSEPH LANDIS & Co.

VIN de Champagne et vin du Rhin, à vendre par
9 nov A. DURAND, 9, Bienville.

PORC clair, mess, prime et autres qualités, à vendre par
9 nov STETSON & AVERY, 66, Gravier.

BŒUF mess—60 demi barils bœuf mess, à vendre par
9 nov J. LANDIS & Co

CAFE de Rio—450 sacs en débarquement et à vendre par
9 nov STETSON & AVERY, 66, Gravier.

CHANGE sur l'Angleterre—£1000 sterling sur la compagnie d'assurance du Phénix de Londres, à vendre par
9 nov R. RICHARD RELF, agent

SEL—Sel gros de Liverpool en debarquement et à vendre par
9 nov ALEX PARK, 91 rue de la Commune.

SEL—1000 boisseaux sel des îles Turques à vendre en lots au gré des acheteurs par
9 nov ALEX. PARK, 91 Commune.

BŒUF—21 barils et 17 demi barils bœuf à l'inspection, à vendre par
9 nov LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas.

SACS de Pitre—50 balles sacs de pitre de 2 1/2 boisseaux à vendre par
9 nov ANDREW S. BARKER, 32, Camp.

PLAQUES de fer blanc de Pontypool constamment, à vendre en lots au gré des acheteurs par
9 nov A. DURAND, 9, Bienville.

VIN de Madère en caisses garanti de 1ère qualité, à vendre par A. DURAND,
9 nov 9, rue Bienville.

CHAPEAUX de laine noirs pour hommes en débarquement du navire Oconee, à vendre par
9 nov FROST & Co, 8, Douane.

CHAPEAUX—de soie noirs pour hommes et pour enfants, en débarquement de l'Oconee, à vendre par
9 nov FROST & Co, 8, Douane.

MIEL—1 baril et 1 barillet à vendre par J. VAIRIN & Co.,
9 nov 17, rue du Commerce.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces et rouleaux à vendre par J. VAIRIN & Co.,
9 nov 17, rue du Commerce.

FICELLE—7 balles ficelle d'emballage à vendre par J. VAIRIN & Co.,
9 nov 17, rue du Commerce.

TOILE D'EMBALLAGE—150 pièces à vendre par J. VAIRIN & Co.,
9 nov 17, rue du Commerce.

BŒUF NOUVEAU, Lard, Porc, Beurre et Mais en débarquement du steamer Amazone, à vendre par J. VAIRIN & Co.,
9 nov 17, rue du Commerce.

CORDAGE Goudronné, 100 rouleaux de différentes qualités à vendre par J. VAIRIN & Co.,
9 nov 17, rue du Commerce.

VIEILLE EAU-DE-VIE de Pomme, 9 barils à vendre par J. VAIRIN & Co.,
9 nov 17, rue du Commerce.

FARINE—200 barils en débarquement du chaland, à vendre par STETSON & AVERY,
9 nov 66, rue Gravier.

GRAISSE—100 barillets de qualité supérieure; 300 do ordinaire; 100 do inférieure, à vendre par
9 nov STETSON & AVERY, 66, Gravier.

LARD—Jambons enveloppés et sans enveloppes, plats-côtes, à vendre par STETSON & AVERY,
9 nov 66, rue Gravier.

TOILE d'emballage et cordes, toile du Kentucky et d'Ecosse; cordes du Nord et de l'Ouest, à vendre à bas prix, par STETSON & AVERY,
9 nov 66, rue Gravier.

CLOUX—200 barillets de dimensions assorties, à vendre par STETSON & AVERY,
9 nov 66, rue Gravier.

VINS—Un assortiment au choix de vin de Madère et de Sherry, à vendre par STETSON & AVERY,
9 nov 66, rue Gravier.

CORDAGES de Manille—150 rouleaux assortis, à vendre par STETSON & AVERY,
9 nov 66, rue Gravier.

SULFATE DE QUININE—4 caisses 100 onces chaque, sulfate de quinine français, en débarquement du navire Rubicon, à vendre par J. ALBERT,
9 nov 26, rue St. Louis.

SAVON DE MARSEILLE—Les soussignés offrent à vendre—100 caisses savon "bleu vif recuit" maintenant en débarquement du brick Mexican, arrivant de Marseille.
BOUTIN, GALLY & Co.
9 nov No. 79, rue Toulouse.

SERRURES françaises et quincaillerie—12 caisses assorties en débarquement du brick Mexican, à vendre par J. ALBERT,
9 nov—5 No. 26, rue St. Louis

CHAMPAGNE—60 caisses champagne de qualité supérieure en bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire Rubicon, à vendre par J. ALBERT,
9 nov—5 No. 26, rue St. Louis

PORC—Mess, M. O. et prime, à l'inspection de Bozant, à vendre par J. ALBERT,
9 nov—5 No. 26, rue St. Louis

VERRES à vitres—3000 caisses en magasin, de grandeurs assorties, en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par J. ALBERT,
9 nov—5 No. 26, St. Louis

CIGARES—De toutes sortes, de la Havane, constamment à vendre par J. M. CABALLERO,
9 nov 32, Vieille Levée

TOILE et cordes—300 pièces toile fortes de 44 pouces, 500 rouleaux cordes du Kentucky, en magasin et à vendre par
9 nov LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas.

EN débarquement du brick Mexican, venant de Marseille, et à vendre par les soussignés à des prix très-modérés:
400 barriques vin des marques Bergasse, Légier & Bandol.
600 paniers huile d'olive.
2 jarres saucissons.
Aussi en magasin d'importations antérieures.
300 barriques vin de Bordeaux crus St. Estèphe, Pauillac, Monferrand, Talence & Queyries.
50 barils vin de Sauterne et Barsac.
50 do vinaigre blanc de Bordeaux.
50 demi-pipes eau de vie de preuve,
24 quarts de do do
10 demi-pipes eau de vie de Champagne.
20 quarts do do do
40 huitièmes do do do
200 caisses vin muscat de Frontignan.
400 paniers de bouteilles vides en très bon ordre.
400 milliers bouchons liège et à ylin.
40 Dame-jeannes rondes de 5 gallons,
40 do do plats do 5 do
1000 caisses savon supérieur de la marque J Blanc & Co.
600 do do do Winchester No. 1, et un assortiment général de groceries, telles que sucre, café, blanc de blanc de baleine, vins en caisses, sel, liqueurs, fromage, morue, harengs, quinine, riz, poivre, huile à lampe, &c.
CANTIN, DARAN & Co.
9 nov 11 et 13, St. Louis.

A VENDRE—Le bel établissement connu sous le nom de *Café d'Ambre*, avec toutes ses améliorations consistant en tout son matériel, meubles, billards, pont de fer, &c. Ce joli café vient d'être remis entièrement à neuf, est en pleine activité et parfaitement achalandé. S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Bentilly, au café même, rue St. Louis, encoignure du passage de la Bourse, ou à Mr. Barnett, encanteur, qui est chargé d'en faire la vente en pleine bourse, le 21 Novembre prochain, si le dit établissement n'est pas vendu d'ici-là. 9 nov—12

LE soussigné ayant vendu son magasin de groceries à Mr. A. Choppin, informe le public qu'il tiendra son bureau au dit magasin jusqu'à la liquidation de ses affaires.
Rue Royale encoignure St. Louis.
9 nov—3 S. M. DUTEMPLE.

LE soussigné ayant acheté le magasin de groceries de Monsieur Dutemple, situé à l'encoignure des rues St. Louis et Royale, informe le public et ses amis, qu'il continuera le même genre d'affaires, et qu'il aura constamment les marchandises les mieux assorties et les plus fraîches.
9 nov—2 A. CHOPPIN.

DEMANDE D'EMPLOI—Un jeune homme depuis cinq ans dans le pays, pouvant donner les meilleures recommandations de plusieurs maisons respectables de cette ville, avec lesquelles il a été en relations d'affaires, désire se placer dans une maison de commerce; sa prétention est [illegible] Un avis laissé au bureau de l'Abeille recevra une prompte réponse. 9 nov—3

MODES & NOUVEAUTÉS—Avis aux Dames de la Nouvelle Orléans et à celles de l'extérieur. Madame JONC, modiste, a l'honneur de prévenir ses pratiques que mardi 10 novembre, elle fera l'ouverture de plusieurs caisses de chapeaux pour dames, fleurs et enfin, un grand assortiment d'autres marchandises [illegible] des prix très modérés. [illegible]
Rue de Chartres, No. 28, encoignure Douane, autrefois rue Royale, No. 178. 9 nov.

J. H. ASHBRIDGE,
Marchand Commissionnaire,
Nlle-Orléans, 97, rue du Camp.

LANGUES—[illegible]

AMUSEMENTS.
THEATRE AMERICAIN.
LE NOUVEAU THEATRE AMERICAIN dans la rue Poydras, entre les rues St. Charles et du Camp, sera ouvert au public dans la soirée de
MARDI, LE 10 NOVEMBRE courant.
La construction de ce Théâtre est telle qu'elle permet d'y donner des représentations équestres et dramatiques, et pour donner à ces deux genres de spectacle un caractère parfait, deux troupes, l'une dramatique et l'autre équestre ont été engagées. La troupe dramatique sera sous la direction de MM. Ludlow et Smith, et la troupe équestre sous celle de M. J. Robison. L'orchestre sera conduit par M. C. M. Mueller.

LUDLOW ET SMITH.
Artistes dramatiques engagés.
Mmes. J. Ryan, Warren, Bailey. — Mmes. Gaynard, Wright, Crane, Carroll, &c.
MM. Ludlow, Farren, Bonkey, Baily, Sutherland, R. Russell, Jr., F. Johnson, M. Lorette, &c. &c. &c. — MM. Sol Smith, Gaynard, Ross, Johnson, C. A. Saunders, Wright.
M. C. S. CONNER et M. C. H. EATON, sont engagés pour un certain nombre de représentations, ainsi que M. LEWELLEN et son fameux cheval TIMOUR.

ORCHESTRE.
M. C. M. MUELLER, chef d'orchestre.
Violons. MM. Croce, Martinez et Braunfels.
Violoncelle. Weber,
Contre Basse. Robyn.
Flute. Hasler.
Clarinette. Kopenheim et Teltow.
Tenor. Teltow.
Cors. Marchat et F. Teltow
Trompette. Myner.
Trombone. Schnell.
Tambour. Moyers

TROUPE EQUESTRE.
MM. J. Robison, Equestrian Manager, W. B. Carroll, Harrington, W. Lake, Jackson, Hernandez et Maître — MM. Foster, Woods, Rogers, H. Sanders, Petty, &c. &c.
M. C. L. Smith, chargé de la mise en scène.
M. C. W. Cramalis, principal machiniste.

MARDI, le 10 Novembre 1840.
Le Théâtre sera ouvert à 6 heures précises, à 7 heures il sera exécuté:
Une OUVERTURE NATIONALE composée par M. Mueller pour cette occasion; laquelle sera suivie de la lecture d'une:
ADRESSE!!
faite par M. Farren et écrite également pour cette occasion.
L'Orchestre exécutera ensuite un nouveau divertissement militaire, arrangé par M. Mueller, après quoi l'on jouera la comédie intitulée:
HONEY MOON.

Duc Aranza.	MM.	LUDLOW.
Jacques.		SOL SMITH.
Rolando.		Gaynard,
Balthazar.		Ross,
Comte Montalban.		Sutherland,
Lampedo.		Farren,
Campillo.		Lorette,
Lopez.		Russell,
Servant.		F. Johnson.
Juliana	Mmes.	FARREN,
Volante.		Gaynard,
Zamora.		Warren,
Hostess.		Mueller

Grande ouverture exécutée par l'orchestre.
Cette représentation sera terminée par une farce intitulée:
MADAME WHITE!!

M. Peter White.	MM.	C. M. Saunders,
Col. Pepper.		Farren,
Capt. Cleveland.		Gaynard.
Widow White, (qui chantera le Hunter's Horn.)	Mmes.	Farren,
Mrs. Peter White.		Gaynard,
Kitty Clover.		Mueller.

☞ Mercredi première représentation de M. C. S. CONNER, qui est engagé pour six soirées.
Avis sera donné du jour qu'aura lieu la 1ère représentation de la troupe équestre.
Les portes seront ouvertes à 6 heures, le spectacle commencera à 7 heures précises.

SALLE D'ORLEANS.
MERCREDI SOIR, 11 NOVEMBRE,
BAL MASQUE.
Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs durant la saison.
Prix d'entrée—Cavaliers.................. $2.
10 nov MITAUD.

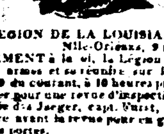

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 9 novembre 1840.
CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes le Dimanche 20 du courant, à 10 heures précises du matin, en tenue d'hiver pour une revue d'inspection.
La Compagnie des Jaeger, capt. Fürst, se rendra sur la Place une heure avant la revue pour en garder les grilles et en fermer les portes.
Les capitaines des Compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le lieutenant colonel Buisson, un contrôle exact de chaque Compagnie présente à la revue.
Les chefs de corps sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.
Le Lieutenant Colonel Commandant.
CHS. DAUNOY.
L'Adjudant Major de la Légion.
10 nov C. MASSIEU.

A LOUER—La maison de résidence, située dans la rue Royale, au No. 78. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
9 nov—3 WM. GRANT. 28 rue de la Douane.

MAGASIN à louer, rue Royale, No. 140, entre Toulouse et St. Louis, très convenable pour les modes et nouveautés. Possession en sera donnée de suite; s'adresser sur les lieux. 9 nov—3.

BUREAU DU QUARTIER-MAITRE.
Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1840.
DES propositions cachetées et séparées seront reçues à ce bureau jusqu'au 1er Décembre prochain à midi, pour la fourniture aux troupes des Etats-Unis, de bois à brûler pour l'année 1841, aux postes suivants, savoir:
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Les casernes, au-dessous de la Nlle-Orléans.
Le Fort Pike.
Le Fort Wood et
Le Fort Jackson.
On devra spécifier, dans les propositions, le prix de la corde qui devra avoir 128 pieds cubes de bois de chêne sain, et être livrée aux époques et aux lieux ci-dessus, et en telles quantités qui seront exigées. Les propositions devront être adressées: "Proposals for Fuel for 1841."
J. CLARK,
Major et quartier-maître de l'armée des Etats-Unis.
4 nov—1er déc.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES ETATS-UNIS,
Nouvelle-Orléans—Louisiane.
DES propositions cachetées pour la fourniture aux troupes des Etats-Unis, à la Nouvelle-Orléans, de bœuf frais, pendant douze mois qui commenceront le 1er décembre 1840, et finiront le 30 novembre 1841, seront reçues par le soussigné jusqu'au 30 novembre 1840.
Le bœuf devra être d'une bonne qualité saine, en quartiers, avec une portion égale de chaque [le cou et le jarret exceptés].
Les jours de livraison, la quantité probable de bœuf à fournir, les conditions et les termes du contrat peuvent être connus en s'adressant au soussigné rue Conti No. 10.
[Signé] J. P. TAYLOR,
Major-Commissaire des Etats-Unis.
Les lettres devront porter: *Proposals for supplying troops with fresh beef.* 2 nov—27

HAVANE.
HOTEL DE AMBOS-MUNDOS (des deux Mondes.)
Rue de Justiz No. 4, et rue du Baratillo.
MME. J. DOMINGUEZ s'empresse de faire part à ses amis et au public qu'elle vient de transporter son établissement, situé anciennement rue de O'Reilly No. 16, et depuis, rue Sta. Clara, No. 35, à l'hôtel ci-dessus indiqué; dans une maison spacieuse et bien aérée, en face du quai, et ayant vue sur toute la baie. La situation délicieuse de l'hôtel Ambos-Mundos le rend frais en toute saison, avantage si désirable et si rare sous le ciel des Tropiques. Il est à proximité de la Douane, de l'hôtel des Postes, du palais du gouvernement et de la Place d'Armes, promenade favorite des étrangers.
Mme. J. D. ne négligera rien pour rendre sa maison agréable aux personnes qui la visiteront. Les prix sont modérés. 4 nov—[illegible]

RAISINS VERTS—100 jarres raisins verts en parfait état, venant d'arriver de Malaga, à vendre par LOREILHE & VALETON,
7 nov Encoignure Royale & Douane.

SAUCISSONS de Lyon frais et Sardines à l'huile, à vendre par LOREILHE & VALETON,
7 nov Enc. Royale et Douane.

N. D. CHAMBERLIN,
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Rue des Magasins No. 75. 29 octobre

L'INSTITUTION française et anglaise de Mme. Acerman Paddy, pour les jeunes demoiselles, à Macdonoughville, sur la rive droite du Mississipi, en face de la ville de la Nouvelle Orléans, à cinq minutes environ de distance du ferry de la 2de municipalité, sera rouverte lundi, le 5 octobre 1840. La position de cet établissement est délicieuse; elle réunit les agréments de la campagne aux avantages de la ville. Prix de la pension entière, et de l'enseignement des langues française et anglaise $16 par mois payables d'avance. La musique, la danse et le dessin se payent d'après les conditions d'usage. 16 sept—2m

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON.
Graveurs de billets de Banque.
ONT ouvert de nouveau leur attelier à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 6 nov

CHANGEMENT DE DOMICILE—Les soussignés informent respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils ont transporté leur magasin de marchandises sèches du No. 27 au No. 21, rue de Chartres.
30 oct LOMNE & FROIS.

ALBERT & Co. Mds. Chapeliers, rue de Chartres, No. 20, entre Canal et Bienville, viennent de recevoir par les derniers arrivages, un grand assortiment de CHAPEAUX de Paris, qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, tels que:
Feutre ras, forme à la dernière mode,
Idem grand bord,
Soie extra première qualité, forme à la dernière mode,
Idem grand bord,
Soie pour cadet, à la mode,
Soie figure avec plume, pour enfant,
Casquettes [illegible] anglaise, pour dame, dern. mode.
Parapluie soie, différentes grandeurs,
Casquettes, fourrures et autre genre. 30 oct—8

ACADEMIE DE DANSE.
Rue ... No ...
M. J. DEVOTI a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nlle-Orléans, qu'il ouvrira son cours de *leçons de Danse* dans les premiers jours de novembre prochain, au local ci-dessous indiqué. 22 oct.

FORMATION de Société—Les soussignés se sont associés ce jour pour faire le *Courtage de Coton* en cette ville, sous la raison de Doyle & Chase. Leur bureau est rue de la Commune No. 62.
MARTIN DOYLE,
24 oct. JAS. A. CHASE.

EN vente au magasin de Mr. E. Frémaux libraire, et Md. de papiers peints, 147 Chartres.
Le grand dictionnaire du commerce et des marchandises, contenant tout ce qui concerne le commerce de terre et de mer; 2 gros vols gd. in 8o. 22 oct—6

CHARBON—Aimé & Bouligny ont constamment en main un assortiment de charbon de Pittsburg et de Cannel qu'ils offrent à vendre en lot ou au gré des acheteurs. Les ordres pourront être laissés chez M. Bouligny et Gauvain, Alfred Morel, Davivier Woodlief & Co, et Benjamin Levy. 22 oct

CHAPEAUX—Les soussignés viennent de recevoir un superbe assortiment de Chapeaux de soie de Paris, dernière mode, qu'ils offrent à vendre en gros et en détail.
JH. BERCIER & Co., 131, rue de Chartres,
20 oct—6 côté de la Banque des Améliorations.

Le soussigné vient de recevoir par le navire le Palestine du Hâvre, un assortiment de chapeaux de soie nouvelle forme, qu'il offre à vendre à un prix modéré.
L. JANIN, rue de Chartres,
9 oct—1[illegible] No. 141, Hôtel des Etrangers.

LES soussignés ont reçu par des arrivages récents et ont en débarquement du brick Swan, de Philadelphie, les marchandises suivantes:
Toile à chemises 7/8,
Toile à draps de 10-4,
Indiennes bleues (Merrimack).
Jeans bleues.
Indiennes de fantaisie 7/8; qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.
3 nov CURELL, CRUZAT & Co. Bienville

AVIS—M. F. HUNTEN, compositeur et professeur de piano et de guitare, [illegible] No. 200 de la rue Royale.

MAQUEREAUX—No. 1 en 1/2 et 1/4 de barils, à vendre par JOHN A. MERRITT, rue du Camp.

WHISKEY—30 barils whiskey [illegible] en débarquement et à vendre par [illegible]

POUR [illegible] et les ports intermédiaires—Le steamer ROE, capitaine [illegible], partira [illegible] le 11 courant, après l'arrivée des chars [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à
9 nov CONVERSE & Co. 65, Nlle Levée.

POUR ST. LOUIS—Le bateau à vapeur LOUISVILLE, capitaine John R. Moore, reçoit actuellement du fret, et part pour St. Louis et les lieux intermédiaires sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
2 nov JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp

AVIS—Le steamer NEW YORK, capitaine J. J. Wright, de retour de l'entrepot de charbon, est prêt à recevoir du fret, pour Galveston, Texas, au wharf de la rue Conti. 6 nov

POUR ST. LOUIS, Alton et les ports intermédiaires—Le steamer UNITED STATES, capitaine Geo Taylor, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
2 nov BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier

POUR ST. LOUIS.
Le superbe et bon marcheur steamboat MAID OF ORLEANS, capt. J. Van Hook, ayant une partie de son chargement engagé et allant à bord, sera immédiatement expédié. Pour balance du fret et passage, s'adresser à bord, sur le wharf de la rue Poydras ou à
30 oct CH. DOANE, 69, rue Poydras.

PAQUEBOT REGULIER POUR LE BAYOU SARA, ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.
Le bateau à vapeur LIVINGSTON, des premiers marcheurs, capitaine Clark, partira pour le port ci-dessus tous les [illegible] à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 29 oct.

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires.—Le steamer PERSIAN, capitaine Goble, est maintenant prêt à recevoir du fret; ayant une forte partie de sa cargaison engagée, partira immédiatement. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
BOGERT & HAWTHORN,
22 oct 63, rue Gravier

PORTS D'EUROPE
POUR LIVERPOOL—Le superbe navire RUSSELL GLOVER, capt. Howes, classe A 1 ayant les trois quarts de son chargement engagés, partira sous peu. Pour le fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
4 nov 97, rue du Camp.

POUR LONDRES—Le trois mâts fin voilier [illegible]GAN, capitaine Williams, ayant sa cargaison complète, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
9 oct J. H. ASHBRIDGE, 29 Commune

CABOTAGE.
POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hart—Le packet RENOWN, capitaine Watson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à JAMES D. DENEGRE,
10 nov 16, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE.
Le brick fin voilier, ISAAC FRANKLIN, capt. Smith, ayant une forte partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, au second poteau au dessous du marché ou à ALEXANDER & DOUGLASS,
10 nov 12, rue Poydras.

POUR KEY WEST—La bonne goelette ALBERT, capitaine Nichols, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
10 nov 97, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le packet MEMPHIS, capt. Knight, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord au wharf de la rue St. Joseph, ou à STETSON & AVERY,
9 nov 66, rue Gravier.

Ligne de la Nouvelle Orléans et d'Apalachicola.
POUR APALACHICOLA, Floride—La goelette MALISSA, capitaine Farnum, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à
6 nov J. H. ASHBRIDGE.

LIGNE DE PACKETS DE LA LOUISIANE ET DE NEW-YORK—Le packet NASHVILLE, capitaine Wood, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
4 nov. G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

LIGNE DE LA NLLE-ORLEANS ET DE LA MOBILE.
La goelette packet C. W. BREWOOD, capt. Tuer, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
2 nov 97, Camp

LIGNE DE PACKETS DE BOSTON ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Le KENTUCKY, capitaine Nickerson, est prêt à recevoir du fret, et partira pour le port ci-dit. Pour fret ou passage, s'adresser au wharf St. Joseph, ou à
2 nov. JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp

POUR BALTIMORE—Le brick CAUCASIAN, capitaine Spague, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de [illegible]00 barils [illegible]
21 oct G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

POUR LA MOBILE—fin voilier—La goelette packet régulier, CREOLE, capitaine Bayard, ayant une partie de sa cargaison engagée, et allant à bord, partira dans quelques jours. J. H. ASHBRIDGE,
30 oct 29, rue de la Commune.

LIGNE DE N. ORLEANS & D'APALACHICOLA. (Floride)—La goelette packet ERIE, capit. Webb, partira sous peu de jours. Pour le fret de 250 barils ou passage, s'adresser à bord, [illegible] de la Seconde Municipalité ou à J. H. ASHBRIDGE,
30 oct 29, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE—Par le Nouveau Bassin.—La goelette C. W. BREWOOD, capitaine Tuer partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
27 oct 29, rue de la Commune.

POUR APALACHICOLA—Par le Nouveau Bassin.—La goelette ELIZA, capitaine Drinker, partira dans quelques jours. Pour le port de 200 balles ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
27 oct 29, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE, par le bassin, la goel. MARY, capitaine Jones, ayant une partie de son chargement arrêtée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
23 oct 29, rue de la Commune

ON demande une goelette pour prendre une cargaison pour St. Joseph ou Virginie, s'adresser à
22 oct J. H. ASHBRIDGE, 29 Commune.

POUR BOSTON—Le beau brick, nouvellement construit, CANTON, capitaine Tillinghast, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, sera immédiatement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
22 oct 29, Commune.

POUR LA MOBILE.
Ligne de la Nouvelle Orléans et de la Mobile par le nouveau bassin.
Le packet régulier, goelette MARY ELLEN, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. [illegible] J. H. ASHBRIDGE,
19 oct 29, Commune.

POUR [illegible]—Le brick ALEXANDER, [illegible]
12 oct [illegible] & SIMMONS, 60, Magasins.

ANTILLES, MEXIQUE, &c.
POUR LA HAVANE. Le brick espagnol fin voilier EMILIO, capitaine Soler, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à CUCULLU, LAPEYRE & Co.
2 nov 53, Vieille Levée.

POUR MATAMORAS—La goelette packet WATCHMAN, capitaine Murray, est prête à recevoir du fret, pour lequel, ou passage, s'adresser à bord au capitaine, ou à W. F. VIGIENS & Co.
30 oct 30, rue Bienville

A VENDRE OU A FRETER
ON DEMANDE POUR MARSEILLE—Un bon navire du port de 1000 balles, pour y être chargé de suite. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS,
10 nov 12, rue Poydras.

ON DEMANDE A FRETER—Un bon petit navire pour aller aux Attakapas prendre une cargaison. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS,
10 nov 12, rue Poydras.

ON DEMANDE A FRETER—Un navire tirant peu d'eau pour aller prendre aux Attakapas un chargement pour le Nord. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS,
10 nov 12, rue Poydras.

ON DEMANDE un fret pour la Havane, Porto Rico ou St. Thomas pour le brick de première classe CELUS, du port de [illegible] tonneaux, capt. Beck. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS,
10 nov 12, rue Poydras.

A FRETER—Le brick fin voilier FRANCIS A. BECK, capitaine Stackpole, du port de [illegible] barils. Pour les conditions, s'adresser à G. BEDFORD & BECK.
10 nov 24, Douane.

A FRETER—Le trois-mâts PRENTICE, capitaine R. Hopkins, du port de 442 tonneaux et portant 1000 balles de coton. S'adresser à bord, près de la Presse à Coton d'en haut, ou à
7 nov. H. A. NORCROSS & Co, 60, rue du Camp

A FRETER POUR MALAGA—On demande un bon navire du port de 120 à 150 tonneaux, pour aller à Malaga. S'il l'exige son fret du retour lui sera donné. Pour les conditions, s'adresser à
9 oct J. H. ASHBRIDGE, 29 Commune.

ON a besoin d'un bâtiment du port de 300 tonneaux pour aller à Campêche et prendre un chargement de bois de teinture pour le Nord de l'Europe. S'adresser à SCHMIDT & Co.
23 oct 60, rue Bienville

A FRETER—Le navire MEMPHIS, classe A 1, doublé et chevillé en cuivre, capt. Knight, du port de 2200 balles. S'adresser au capitaine à bord au bout de la rue St. Joseph, ou à
29 oct STETSON & AVERY, 66, rue Gravier.

ON DEMANDE un petit navire pour aller aux Indes Occidentales, s'adresser à BARELLI & Co.
19 oct 41, rue de la Commune.

CHANGEMENT DE BUREAU.
OAKEY, PAYNE & HAWKINS ont transporté leur office dans les nouvelles bâtisses de la rue du Canal, au No. 4, près de la Levée, et en face de la Douane. 6 nov—3

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHAS. S. HARRISON & Co. ont transporté leur comptoir du No. 24 au No. 42, rue Magasins.

AVIS—Une dame parfaitement recommandée, pouvant enseigner l'anglais, le français et l'espagnol, le dessin et en général toutes les branches d'une bonne éducation, désire obtenir quelques élèves parmi les jeunes demoiselles, ou dans des pensions de demoiselles. S'adresser pour références à Mr. H. Sabouteau, No. 5, rue Philippe, vis-à-vis la Maison d'Etat. 31 oct

AVIS AU PUBLIC.
DUPUY & GURY ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont souscrit solidairement [illegible] octobre dernier au profit de Michel Dougis un billet de 250 piastres payable au 15 octobre 1841, mais qu'ils s'opposent à ce qu'on paye [illegible] le dit billet. [illegible]

MOUSSELINE CACHEMIRE—Le soussigné a l'honneur d'informer les dames qu'il a reçu un assortiment de superbes mousselines de laine, dames cachemires, et autres du dernier goût.
J. F. COBRE, Encoignure Chartres et Conti

SEL—1700 sacs sel de Liverpool en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs, par E. F. [illegible]KINS,
6 nov. Encoignure Poydras et Magasins.

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque, [illegible] Nouvelle-Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Etat, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravés [illegible] et dans le même genre qu'ils les faisaient dans leur [illegible] à New York, et aux prix accoutumés. [illegible]
Nouvelle-Orléans, 1er. novembre 1840.

AVIS D'ENCAN—AUX NEGOCIANS. [illegible]
J. A. BEARD & FERNET.

AVIS—Les porteurs des billets suivants, souscrits par MM. Church et Kyle, de Vicksburg, sont priés de les présenter au soussigné pour être payés. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.
PAR J. A. BEARD & FERNET.
Ce matin.
IL sera vendu ce matin, mardi le 10 courant, à 10 heures dans la rotonde [illegible], près de la levée
140 caisses de vin rouge de table.
125 caisses [illegible]
30 caisses [illegible]
30 paniers de champagne.
[illegible]
17 pièces toile [illegible]
24 do do [illegible]
10 caisses vieux vin de [illegible]
Cigarres [illegible]
[illegible]

PAR H. J. DOMINGUEZ.
AJOURNEMENT. Mardi, 10 novembre, à midi précis à la Bourse St. Louis, il sera vendu:
La négresse nommée MARIA, âgée de 21 ans, [illegible] enfant JEAN, âgé de 7 mois.
MARIA est à la Nouvelle-Orléans depuis l'âge de 4 ans, parlant français et anglais, blanchisseuse, cuisinière et domestique de maison.
Garanties sujet et des maladies et vices prévus par la loi.
Payable comptant.
L'acte de vente se passera chez M. F. Percy, not. public. aux frais de l'acquéreur.

PAR J. LEVY.
MERCREDI prochain, le 11 courant, au No. 1, de la rue Julie,
Il sera vendu de la cargaison du [illegible] arrivée de Malaga:
236 quarts de barrique vin de Malaga doux de qualité supérieure
174 barils de [illegible]
20 pipes vin de [illegible] d'Alicante.
Conditions—[illegible]

PAR HEWLETT & CENAS.
Il sera vendu mercredi, le 11 courant, à 12 heures, [illegible] 98 balles de coton avariés, pour compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 10 nov

PAR J. A. BEARD & FERNET.
Il sera vendu jeudi, le 12 courant, à 1-2 heures, [illegible]
Conditions comptant.

PAR DUMILLET ET GOINAULT.
Vente pour cause de départ.
Il sera vendu samedi prochain, 14, à midi précis, à la Bourse St. Louis—Les esclaves suivants:
ADAM, mulâtre âgé d'environ 21 ans, [illegible]
ROBERT alias BOB, nègre âgé d'environ 20 ans, [illegible]
HENRIETTE, négresse âgée d'environ 34 ans, [illegible] blanchisseuse et repasseuse.
WILLIAM, mulâtre âgé d'environ 12 ans, [illegible] domestique de maison.
[illegible]
MINETTE, [illegible]
CONDITIONS—1/2 comptant, et 1/2 à 4 mois [illegible]

Vente de toile d'emballage
PAR J. A. BEARD & FERNET.
Il sera vendu à l'encan, [illegible] vendredi le 13 courant, à 10 heures à l'entrepôt de P. Laclau, rue Gravier entre les rues du Camp et St. Charles,
[illegible] toile d'emballage supérieure des Indes Orientales [illegible]
22 balles toile d'emballage d'Ecosse supérieure [illegible]
[illegible]
Aussi plusieurs [illegible] de différentes descriptions.
Conditions de la vente [illegible]

PAR F. J. DOMINGUEZ.
Il sera vendu [illegible] à 10 heures du matin, [illegible] Un grand assortiment d'habillements confectionnés, chapeaux, bottes, souliers [illegible]
Conditions à la vente. 9 nov

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de marchandises avariées.
Il sera vendu mardi 10 courant, à 12 heures, [illegible] 70 balles de coton avariés pour compte de qui il appartiendra.
Conditions—Comptant 9 nov

[illegible]

VENTE PAR COLIS,
de marchandises étrangères et du pays, de bottes, souliers et brodequins.
PAR VINCENT & DE FERIET.
Il sera vendu par colis, jeudi, 12 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No. 118, rue de Chartres.
DEUX CENTS COLIS
consistant en partie, de beaux schals mérinos, [illegible]
Conditions au comptant. 9 nov—4

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Syndic.
[illegible]

Vente de Syndic.
PAR J. A. BEARD.
[illegible]

PENSION PARTICULIÈRE POUR LES FAMILLES.
MME. RABOTEAU ayant loué cette belle maison [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Dr. [illegible] a transporté son domicile rue de Bourbon, No. 251, entre Ste. Anne et Dumaine, à côté de la pharmacie de M. [illegible].

CHANGEMENT DE DOMICILE—[illegible] a transporté son bureau du No. 11 rue du Canal au No. 11, rue des Magasins. 2 nov

TOILE D'ECOSSE ET DU KENTUCKY—Quelques centaines de pièces de toile d'emballage [illegible]

PENSION—Madame BERNARD ayant disposé [illegible]

A VENDRE [illegible]

TOILES de Russie et du pays [illegible]

J. B. FAGET.
PREVIENT ses amis et le public en général qu'elle arrive de France, [illegible]

FORMATION DE SOCIETE—[illegible]
JOS. A. BEARD & FERNET